

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Piratage : Internet et télévision, comment s'y prendre ?

ENA
Libreville/Gabon

PRENANT de plus en plus de l'ampleur chez les opérateurs d'internet du Gabon, le fléau du piratage des flux de réseau a fait l'objet, hier, d'une séance de travail initiée par le ministre de la Communication, Pascal Houangni Ambourou. Le tour de table devait prendre en compte toutes les incidences (souvent diffusées mais bien réelles) de cette problématique de piratage.

Pour bien exprimer son étendue dans le pays où il prend des proportions toxiques, c'est le site YouTube de Gabon Télévisions qui a été piraté le 22 juillet dernier. Mais comment se ma-

nifeste-t-il ? Et quelles sont les pistes de solution envisagées ? Plusieurs approches à caractère essentiellement technique ont été énumérées qui peuvent permettre de réduire ce phénomène qui, il faut le souligner, n'est pas propre au Gabon. De nombreuses interventions ont permis de cerner les contours de ce problème, sans que l'on arrive réellement à établir son visage formel. Et ce d'autant qu'il existe plusieurs variantes de piratage qu'il ne serait pas aisé d'échafauder une solution d'ensemble.

Mais dans le cas précis du piratage des opérateurs Internet, il est possible de reconnaître facilement, grâce à la technologie, "les adresses IP identifiées comme pirates et les couper du flux", a

expliqué le directeur général de Canal +, Edoh Signon. Il était d'ailleurs le premier à interpellé le ministre de la Communication sur l'intensité des actes de piratage dont l'établissement est l'objet depuis un certain temps, et d'ajouter que "c'est toute la mécanique de diffusion qui est impactée".

Ce qui n'est pas sans conséquences sur le plan social, étant donné que cela se ressent dans les recettes qui s'atrophient et peuvent entraîner la fermeture des boutiques, et donc la perte d'emplois des agents. Et même l'État en pâtira, ne pouvant plus percevoir les différentes taxes ainsi obérées par la diminution d'activités.

Pour le membre du gouvernement, il est urgent de circons-



Photo : Antoine ESSONNE NDONG

Les opérateurs d'internet autour du ministre de la Communication, Pascal Houangni Ambourou, hier.

crire cette gangrène en voie de développement. Mais comment ? Les juristes présents ont relevé la difficulté de sanctions et de poursuites judiciaires, du fait du vide juridique en la matière.

D'où le ministre Pascal Houangni Ambourou a proposé la mise en place d'une commission technique réunissant toutes les parties concernées par cette problématique.

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DE L'EMPLOYABILITÉ (PRODECE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN (1) TANDEM D'EXPERTS POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU SITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DEUX CENTRES SPÉCIALISÉS DANS LE BTP-MÉTIER DU BOIS, LES TIC ET CEUX DU BÂTIMENT RÉSERVÉ À L'INFIRMIÈRE-CUISINE-RESTAURANT AINSI QUE LES SITES DES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES D'AMÉNAGEMENTS, DE LOISIRS ET SÉCURITÉ DE NKOK

No de Prêt : 8582 GA

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

No de référence : AMI/CS/03-2022/UCP-PRODECE du 11/07/2022

L'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) porte à l'attention des consultants intéressés par le « recrutement d'un (1) tandem d'experts pour la réalisation de l'audit environnemental et social du site des travaux de construction des deux centres spécialisés dans le BTP-métiers du bois, les TIC et ceux du bâtiment réservé à l'infirmerie-cuisine-restaurant ainsi que les sites des travaux supplémentaires d'aménagements, de loisirs et sécurité de Nkok », qu'au regard du nombre insuffisant de candidatures reçues, une prorogation de délai a été accordée.

Aussi, la nouvelle date limite de dépôt des candidatures est désormais fixée, au plus tard au vendredi 05 août 2022 à 12 heures 00 (heure locale).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-dessous :

Unité de Coordination (UCP) du PRODECE
B.P. : 1269 Libreville – Gabon
Quartier Haut de Gué-Gué, Rue BANA BA KENGUE, villa n°267 (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
Tél. : + 241 011 44 28 78
E-mail : ucp.prodecegabon@gmail.com

Par ailleurs, la constitution du dossier de candidature demeure indiquée dans l'avis à manifestation d'intérêt paru, à cet effet, le 11/07/2022 dans le quotidien l'Union.